Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET PÉNITENTIAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE PALÉZIEUX

Le Conseil d'Etat demande deux crédits et lance la procédure de réalisation du futur centre de détention pour mineurs

Le Conseil d'Etat a adopté dans sa séance d'hier deux demandes de crédit liées au projet d'établissement de détention pour mineurs de Palézieux. Le premier, de 3,18 millions, pour les études relatives à la construction et le second, d'un million, pour l'achat d'une parcelle de 20'000 m2 sur le territoire de cette même commune. Le Grand Conseil sera saisi de ces demandes début 2009.

Pour rappel, le conseil communal de Palézieux avait donné son aval au projet d'établissement concordataire de détention pour mineurs en avril dernier. Un référendum avait été lancé contre cette décision et le 13 juillet, la population de Palézieux rejetait nettement ce référendum, permettant la mise en route du projet.

A la suite de ce vote, en octobre, une promesse d'achat a été signée pour le terrain devant accueillir le futur centre. Parallèlement, l'élaboration d'un plan partiel d'affectation cantonal (PAC) et la préparation du concours d'architecture ont été lancés. Le tout grâce à un crédit d'étude de 370'000 frs voté par le conseil d'Etat le 8 octobre et compris dans la demande de crédit global. Le futur établissement devrait offrir, à terme, 56 places de détention. La première étape de construction se limitera à 36 places, jugées suffisantes pour couvrir les besoins concordataires immédiats (cantons romands et une partie du Tessin). L'établissement de détention comptera, pour cette première phase, l'équivalent de 59 emplois à plein temps. Ce chiffre représente le minimum requis pour permettre au futur centre de détention pour mineurs de fonctionner conformément aux normes en vigueur et aux impératifs de gestion de l'établissement.

Le calendrier prévu est le suivant : début 2009, votation du Grand Conseil ; 2009,

élaboration du PAC. Concours d'architecture en été 2009 ; développement du projet lauréat de l'automne 2009 à l'été 2010. Elaboration du crédit d'ouvrage dans la seconde moitié de 2010. Travaux sur 2011 et 2012. Mise en exploitation de l'établissement: premier trimestre 2013.

Enfin, le montant estimatif du crédit destiné à la construction de la première étape de ce centre s'élève à quelque 25 millions. Il pourra varier notamment en fonction des modalités de certains travaux d'aménagement et d'infrastructure aux abords de la parcelle, encore inconnus à ce jour.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 décembre 2008

DINT, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 41 51, Catherine Martin, cheffe du Service pénitentiaire, 021 316 48 00, Eric Perrette, architecte cantonal, 079 509 94 04